Vingt-cinq propositions de sénateurs pour les polices municipales

Publication : mercredi 3 octobre 2012 09:28

AFP, 3 octobre 2012

N° et Date de parution : 20121003 - 03/10/12 16:00
Périodicité : Quotidien
piwi-1-10-14508-20121003-496286861.pdf
Copyright : AFP

Vingt-cinq propositions de sénateurs pour les polices municipales

sécurité-police-municipale-collectivités,2ELEAD

Une mission d'information de sénateurs a présenté mercredi à Paris 25 propositions pour faire "évoluer le cadre juridique" des polices municipales sans prendre position sur leur armement, préconisant des "mutualisations" et des "conventions" avec les forces de l'ordre d'Etat.

François Pillet (UMP) et René Vandierendonck (PS), sénateurs du Cher et du Nord, ont indiqué lors d'une conférence de presse au Sénat --tenue avec le président socialiste de la commission des Lois du Sénat, Jean-Pierre Sueur-- avoir envoyé, dans le cadre de leur mission, un questionnaire à 3.935 maires.

Ils ont reçu plus de 50% de réponses et déclaré que "les communes craignent un désengagement de l'Etat" dans la sécurité "palliée" par la création de polices municipales et/ou de gardes champêtres.

"Il faut mieux contractualiser" ceux-ci avec l'Etat "pour leurs doctrine d'emploi et (leurs) moyens", plaident les rapporteurs, envisageant des "conventions de coordination" avec les forces de l'ordre étatiques, les polices municipales devant être renforcées dans leur "rôle de proximité".

La mission préconise également de créer des "polices (municipales) territoriales" grâce aux communautés de communes, de "renforcer la spécificité de police du maire" et d'"améliorer le dispositif de formation" des 25.000 policiers municipaux.

Sur l'armement, ils restent très prudents, préconisant le "maintien" du dispositif actuel "à la liberté du maire" mais insistant sur une formation poussée.

Sur leur uniforme --bleu comme celui des policiers et gendarmes--, les sénateurs suggèrent de le conserver en y portant "des incrustations d'une couleur différente".

Dans un communiqué, la fédération Interco CFDT, plutôt satisfaite de la mission, déclare que "l'abandon de le couleur bleu est une ineptie" car c'est "la couleur attachée à la sécurité publique" dans l'Union européenne.

Ils demandent aussi que les polices municipales aient un "accès direct" au système d'immatriculatrion des véhicules (SIV), ce qui n'est pas le cas actuellement.

Ils suggèrent de "valider la possibilité des contrôles préalables en matière routière" ou "d'étendre la liste des contraventions pouvant être verbalisées en timbres-amendes".

Il s'agit ainsi de "développer les pouvoirs des policiers municipaux en matière routière", selon eux.

"Il faut que les maires ne sentent plus que les polices municipales sont des forces supplétives", ont déclaré les rapporteurs.

Mais il n'est pas question "d'étendre" la "judiciarisation" des agents qui "ne doivent pas devenir des officiers de police judiciaire".

Ils envisagent également que les polices municipales aient un rôle à jouer dans les Zones de sécurité prioritaire (ZSP) mises en place par le ministère de l'Intérieur.

1/2

Phoca PDF